





# Procédure file

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives	2014/0304(NLE)
Procédure terminée	
<p>Accord de coopération scientifique et technologique            UE/Euratom/Suisse: association de la Suisse au Horizon 2020; participation de la Suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy</p> <p>Voir aussi <a href="#">2011/0400(NLE)</a>            Voir aussi <a href="#">2011/0401(COD)</a></p> <p>Sujet            3.50.20 Coopération et accords scientifiques et technologiques            3.60.15 Coopération et accords en matière d'énergie</p> <p>Zone géographique            Suisse</p>	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ITRE</b> Industrie, recherche et énergie	 <a href="#">BUZEK Jerzy</a> Rapporteur(e) fictif/fictive  <a href="#">TELIČKA Pavel</a>  <a href="#">RIVASI Michèle</a>	24/03/2015
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>INTA</b> Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	<b>BUDG</b> Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	<a href="#">Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)</a>		01/10/2015
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	<a href="#">Recherche et innovation</a>	MOEDAS Carlos	

Evénements clés			
24/10/2014	Document préparatoire	<a href="#">COM(2014)0659</a>	Résumé
10/02/2015	Publication de la proposition législative	<a href="#">05662/2015</a>	Résumé
25/02/2015	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
28/05/2015	Vote en commission		
04/06/2015	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">A8-0181/2015</a>	Résumé

08/07/2015	Résultat du vote au parlement		
08/07/2015	Décision du Parlement	<a href="#">T8-0260/2015</a>	Résumé
01/10/2015	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
01/10/2015	Fin de la procédure au Parlement		
08/10/2015	Publication de l'acte final au Journal officiel		

### Informations techniques

Référence de procédure	2014/0304(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
	Voir aussi <a href="#">2011/0400(NLE)</a> Voir aussi <a href="#">2011/0401(COD)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p8-a1; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p7
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ITRE/8/01844

### Portail de documentation

Document annexé à la procédure	<a href="#">COM(2014)0656</a>	24/10/2014	EC	
Document annexé à la procédure	<a href="#">COM(2014)0658</a>	24/10/2014	EC	
Document préparatoire	<a href="#">COM(2014)0659</a>	24/10/2014	EC	Résumé
Document annexé à la procédure	<a href="#">15369/2014</a>	25/11/2014	CSL	
Document de base législatif	<a href="#">05662/2015</a>	10/02/2015	CSL	Résumé
Projet de rapport de la commission	<a href="#">PE552.029</a>	16/04/2015	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">A8-0181/2015</a>	04/06/2015	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">T8-0260/2015</a>	08/07/2015	EP	Résumé

### Informations complémentaires

Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>
-----------------------	-------------------------

### Acte final

<a href="#">Décision 2015/1796</a> <a href="#">JO L 263 08.10.2015, p. 0008</a> Résumé
---

Accord de coopération scientifique et technologique UE/Euratom/Suisse: association de la Suisse au Horizon 2020; participation de la Suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy

OBJECTIF : conclure un accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM), d'une part, et la Suisse, d'autre part, associant ce pays au programme-cadre Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation et au programme de recherche et de formation d'EURATOM complétant le programme-cadre Horizon 2020, et réglementant la participation de la Suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTEXTE : le 15 novembre 2013, le Conseil a autorisé la Commission à ouvrir des négociations, au nom de l'Union européenne et d'EURATOM, avec la Suisse en vue de la conclusion d'un accord entre l'Union européenne et EURATOM, d'une part, et la Suisse, d'autre part, associant ce pays au [programme-cadre Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation](#) et au [programme de recherche et de formation d'EURATOM](#) complétant le programme-cadre Horizon 2020, et réglementant la participation de la Suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy.

Les négociations se sont achevées le 24 juillet 2014.

Il convient maintenant de conclure cet accord au nom de l'Union européenne.

CONTENU : avec la présente proposition, il est prévu d'appeler le Conseil à approuver l'accord en objet au nom de l'Union européenne.

Le texte de l'accord est joint à la proposition de décision.

## Accord de coopération scientifique et technologique UE/Euratom/Suisse: association de la Suisse au Horizon 2020; participation de la Suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy

---

OBJECTIF : conclure un accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM), d'une part, et la Suisse, d'autre part, associant ce pays au programme-cadre Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation et au programme de recherche et de formation d'EURATOM complétant le programme-cadre Horizon 2020, et réglementant la participation de la Suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

CONTENU : avec la présente proposition, il est prévu d'appeler le Conseil à approuver au nom de l'Union européenne (UE), l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'UE et la Communauté européenne de l'énergie atomique et la Suisse associant ce pays au [programme-cadre pour la recherche et l'innovation Horizon 2020](#) et au [programme de recherche et de formation d'Euratom](#) complétant le programme-cadre Horizon 2020, et réglementant la participation de la Suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy.

L'accord a été signé au nom de l'Union le 5 décembre 2014, conformément à la [décision du Conseil n° 2014/953/UE](#). Il a été conclu par la Communauté européenne de l'énergie atomique le 4 décembre 2014 conformément à la [décision 2014/954/Euratom du Conseil](#).

## Accord de coopération scientifique et technologique UE/Euratom/Suisse: association de la Suisse au Horizon 2020; participation de la Suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy

---

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a adopté le rapport de Jerzy BUZEK (PPE, PL) sur le projet de décision du Conseil sur la conclusion de l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et la Confédération suisse associant la Confédération suisse au programme-cadre pour la recherche et l'innovation Horizon 2020 et au programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique complétant le programme-cadre Horizon 2020, et réglementant la participation de la Confédération suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion de l'accord.

## Accord de coopération scientifique et technologique UE/Euratom/Suisse: association de la Suisse au Horizon 2020; participation de la Suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy

---

Le Parlement européen a adopté par 559 voix pour, 115 contre et 26 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil sur la conclusion de l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et la Confédération suisse associant la Confédération suisse au programme-cadre pour la recherche et l'innovation Horizon 2020 et au programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique complétant le programme-cadre Horizon 2020, et réglementant la participation de la Confédération suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy.

Suivant la recommandation de sa commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, le Parlement a donné son approbation à la conclusion de l'accord.

## Accord de coopération scientifique et technologique UE/Euratom/Suisse: association de la Suisse au Horizon 2020; participation de la Suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy

---

OBJECTIF : conclure un accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et la Communauté européenne de

l'énergie atomique (EURATOM), d'une part, et la Suisse, d'autre part, associant ce pays au programme-cadre Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation et au programme de recherche et de formation d'EURATOM complétant le programme-cadre Horizon 2020, et réglementant la participation de la Suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE) 2015/1796 du Conseil sur la conclusion de l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et la Confédération suisse associant la Confédération suisse au programme-cadre pour la recherche et l'innovation Horizon 2020 et au programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique complétant le programme-cadre Horizon 2020, et réglementant la participation de la Confédération suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy.

CONTENU : par la présente décision du Conseil, l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et la Suisse associant la Suisse au [programme-cadre pour la recherche et l'innovation Horizon 2020](#) et au [programme de recherche et de formation de la Communauté européenne de l'énergie atomique](#) complétant le programme-cadre Horizon 2020, et réglementant la participation de la Suisse aux activités d'ITER menées par Fusion for Energy est approuvé au nom de l'Union.

L'[accord](#) a été conclu par la Communauté européenne de l'énergie atomique le 5 décembre 2014 conformément à la [décision 2014/954/Euratom du Conseil](#).

ENTRÉE EN VIGUEUR : 1.10.2015.